

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Service de l'architecture
evenements.architecture@culture.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES
Auditorium de la Cité de l'architecture
et du patrimoine
7, avenue Albert de Mun, 75116 Paris
Métro: ligne 9 (Iéna ou Trocadéro),
ligne 6 (Trocadéro)
Seuls les bagages cabine seront acceptés
à l'intérieur de l'établissement

Quels enseignements
et perspectives pour l'action
en faveur de l'architecture
contemporaine remarquable?

20 ANS DE LABELLISATION

MINISTÈRE DE LA CULTURE

ARCHI
TECTURE
CONTEMPORAIN
REMARQUABLE

Conception graphique: DES SIGNES, studio Muchir DescLOUDs

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE



Les cent dernières années ont été marquées par une production architecturale foisonnante et innovante, dont les témoignages les plus remarquables forgent aujourd'hui un patrimoine nouveau. La connaissance, la reconnaissance et la valorisation de cet héritage constituent un enjeu majeur pour le ministère de la Culture, qui porte depuis 1999 la politique du label « Patrimoine du XX^e siècle », devenu « Architecture contemporaine remarquable » depuis 2016.

Ce label, délivré aux bâtiments de moins de cent ans présentant un intérêt architectural ou technique particulier, vise à identifier les édifices et ensembles qu'il importe de préserver et de valoriser, tout en accompagnant leur transformation, pour les inscrire dans le temps long de la ville.

Après vingt ans d'action en faveur du patrimoine récent, quel bilan tirer de l'action en faveur de l'identification et de la connaissance de ce corpus, de l'appropriation de cette architecture par les citoyens et de l'accompagnement de sa transformation ? Quelles perspectives à l'heure où la politique du label connaît une nouvelle impulsion ?

À PARTIR DE 13H

Accueil des participants

13H30

Mot d'accueil, Marie-Christine Labourdette, présidente de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Ouverture, Philippe Barbat, directeur général des patrimoines

Introduction générale

14H

Du repérage à la labellisation «Architecture contemporaine remarquable»

«Connaître et reconnaître le patrimoine architectural récent: bilan et suites pour la politique de labellisation», Evane Brou, chargée de mission au bureau de la qualité de l'architecture et du paysage, direction générale des patrimoines

«Architecture contemporaine remarquable en villes nouvelles: les cas d'Evry et de Cergy-Pontoise», Jean-Paul Midant, maître de conférences et chercheur à l'ENSA de Paris-Belleville et Marianne Mercier, chargée du recensement et de la protection à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Échanges avec la salle

15H

Sensibilisation, appropriation, diffusion

«Sensibilisation, appropriation: quelle approche spécifique pour l'architecture du XX^e siècle», Pascale Corré, cheffe du bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux, direction générale des patrimoines et Jasmina Stevanovic, responsable du pôle études au département de la politique des publics, direction générale des patrimoines

«Une histoire critique des expositions en architecture de 1923 à 2018», Elke Mittmann, directrice de la Maison de l'architecture Centre-Val de Loire et maître de conférences à l'ENSA de Strasbourg

Échanges avec la salle

16H

Pause

Intermède de médiation, La Compagnie des légendes urbaines

16H30

Interventions, réhabilitation et réutilisation du patrimoine récent

«Enjeux et perspectives de la politique du ministère de la Culture», Vincent Lacaille, chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage, direction générale des patrimoines

«Témoignage autour d'opérations de réhabilitation: ensemble de logements à Flaine et équipement scolaire à Torcy», Guillaume Relier, architecte, R architecture

Échanges avec la salle

17H30

Conclusions, François Goven, inspecteur général des patrimoines, direction générale des patrimoines
